

*Direction Générale des Services*

*Tél. 03 20 66 58 24*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,  
Le 21 novembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 15 novembre 2024 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

-----

*Nombre de conseillers en exercice : 33  
Délibération affichée en mairie le 28 novembre 2024*

-----

**PRESENTS**

Francis VERCAMER, Maire,

Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Thérèse NOCLAIN, Etienne DELEPAUT, Fatima KARRAD, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES**

Jean-Adrien MALAIZE ayant donné procuration à Pascal NYS  
Sabine HONORE ayant donné procuration à Blandine LEPLAT  
Rafik BZIOUI ayant donné procuration à Francis VERCAMER

**DEL/2024/FI/89**  
**FINANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE SAINT CORNEILLE**  
**CAMPAGNE DE FINANCEMENT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Peu à peu, et ce, sur tout l'ensemble du territoire national, le patrimoine de la France se dégrade. Malheureusement, ce phénomène se répand bien souvent, dans l'indifférence la plus totale. Déterminée à inverser la situation, la Fondation du patrimoine s'est lancée le défi de sauver ledit patrimoine en péril pour le transmettre aux générations futures.

Conscient de l'héritage que représente l'église Saint-Corneille, la ville de Hem a décidé d'entreprendre la rénovation complète du bâtiment. Ce projet de restauration s'inscrit parfaitement dans les orientations politiques hémooises.

Malgré une grande résistance aux différentes épreuves du temps, force est de constater que l'église Saint-Corneille a grandement besoin d'être restaurée. Cette restauration a par ailleurs pour objectif la préservation d'un héritage historique local, tout en palliant les exigences normatives contemporaines (conformité environnementale et énergétique).

Le coût total de l'opération est évalué à **1 394 305,22 euros H.T.**

Au vu du montant susmentionné, la ville de Hem souhaite solliciter une campagne de financement bénévole, notamment auprès de la Fondation du Patrimoine.

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Economie, Moyens et Administration Générale du 12 novembre 2024,

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à :

- Approuver le plan de financement prévisionnel ci-joint,
- Solliciter la campagne de financement bénévole auprès de la Fondation du Patrimoine,
- Financer le solde de l'opération non couvert par l'ensemble des subventions accordées et des recettes perçues,
- Imputer les dépenses et l'encaissement des recettes au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré en séance le jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire



**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**  
**Travaux de l'église Saint Corneille**

<b>DEPENSES</b>	
Estimation des travaux	1 394 305,22 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>1 394 305,22 €</b>
TVA (20%)	278 861,04 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 673 166,26 €</b>

<b>RECETTES</b>	
MEL	672 152,61 €
Fondation du patrimoine	50 000,00 €
Ville de Hem	672 152,61 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>1 394 305,22 €</b>
TVA (20%)	278 861,04 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 673 166,26 €</b>